

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente le règlement 379-2026 modifiant le règlement 298-2019 sur la rémunération des membres du conseil.

Fait et donné à Laurier-Station, ce 21 mai 2026

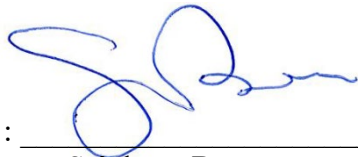


Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 21 mai 2026 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 mai 2026.



Signé : _____
Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier